

EXPOSITION À LA SILICE CRISTALLINE

Recommandation de bonne pratique et journée de la SFMT

La Société Française de Médecine du Travail (SFMT) a élaboré des recommandations, dont l'objectif est de proposer la surveillance médico-professionnelle des travailleurs exposés ou ayant été exposés à de la silice cristalline. Cette recommandation de bonne pratique, publiée en janvier dernier, a reçu la labellisation de la Haute Autorité de Santé.

Recommandation de bonne pratique

La SFMT s'est attachée, dans ses recommandations, à déterminer, d'une part l'action en milieu de travail réalisée par les médecins du travail au sein des Services de santé au travail (prévention primaire), et à définir d'autre part le contenu et les modalités du suivi médical individuel par l'ensemble des professionnels de Santé (prévention secondaire et tertiaire).

Le contenu de la recommandation précise les situations professionnelles exposant à la silice cristalline, de même que les outils permettant d'évaluer l'exposition

cumulée, tant pour les médecins du travail et les équipes pluridisciplinaires que pour les médecins traitants et les pneumologues.

La recommandation liste également les pathologies à dépister chez les travailleurs exposés ou ayant été exposés à la silice cristalline et propose une organisation du suivi de l'état de santé en cas d'exposition en cours d'activité ou lors des suivis post-exposition et post-professionnels.

Cette recommandation insiste sur le caractère prioritaire de la prévention primaire, par la suppression des facteurs de risque contribuant à l'apparition des maladies, dans la mesure du possible. A défaut de suppression, il convient d'assurer la maîtrise du risque au niveau le plus bas possible.

Dans le cadre de la prévention secondaire, le suivi médical recommandé pour les travailleurs exposés ou ayant été exposés à la silice cristalline est détaillé dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Contenu et modalités des différents suivis proposés dans les recommandations du suivi médico-professionnel des travailleurs exposés ou ayant été exposés à la silice cristalline.

	Bilan de référence (au début de l'exposition)	Suivi en cas d'exposition cumulée INTERMEDIAIRE (<1 mg/m ³ xannée) pendant la période d'exposition	Suivi en cas d'exposition cumulée justifiée comme FORTE (≥1 mg/ m ³ xannée) pendant la période d'exposition	Visite de « départ » ou de « fin de carrière »	SPE et SPP
Entretien individuel	Oui	Tous les 2 ans	Tous les 2 ans	Oui	Tous les 5 ans
Radiographie thoracique	Oui	20 ans après le début de l'exposition puis renouvelée tous les 4 ans	10 ans après le début de l'exposition puis renouvelée tous les 2 ans	Non	Tous les 5 ans
Courbe débit-volume	Oui	Tous les 4 ans	Tous les 2 ans	Non	Selon les résultats des examens de la visite de fin de carrière
Dosage de la créatinémie	Oui	20 ans après le début de l'exposition puis renouvelé tous les 4 ans	20 ans après le début de l'exposition puis renouvelé tous les 4 ans	Non	Tous les 5 ans
Test IGRA/IDR Tuberculine	Pour les populations à risque**	si le diagnostic de silicose est confirmé*	si le diagnostic de silicose est confirmé*	Non	si le diagnostic de silicose est confirmé*

SPE : Suivi Post Exposition ; SPP : Suivi Post Professionnel ; IGRA : Interferon-Gamma-Release-Assay ; IDR : Intradermo-réaction

* : inutile si un test IGRA antérieur est positif

** : travailleurs provenant depuis moins de 5 ans d'un pays de forte endémie tuberculeuse (>100/100 000), personne en situation de précarité

Pour consulter la recommandation :

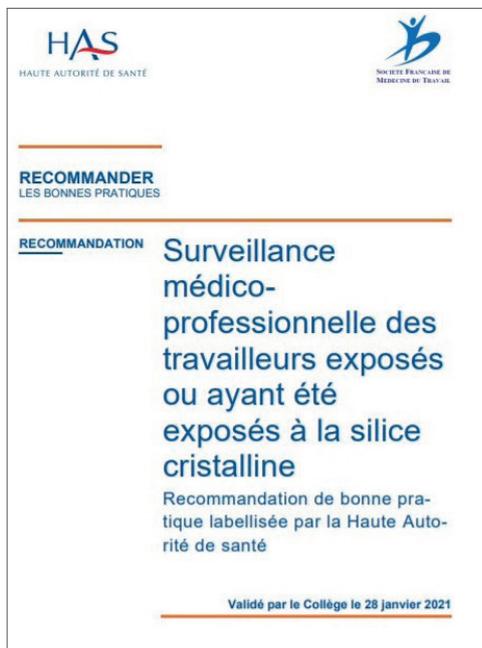
- ▶ [HAS-SFMT – Surveillance médico-professionnelle des travailleurs exposés ou ayant été exposés à la silice cristalline](#) – Synthèse
- ▶ [HAS-SFMT – Surveillance médico-professionnelle des travailleurs exposés ou ayant été exposés à la silice cristalline](#) – Recommandations
- ▶ [HAS-SFMT – Surveillance médico-professionnelle des travailleurs exposés ou ayant été exposés à la silice cristalline](#) – Argumentaire

Journée scientifique de la Société Française de Médecine du Travail

Par ailleurs, la journée scientifique de la SFMT du 5 février 2021 a eu pour thématique la surveillance médicale des expositions professionnelles à la silice cristalline.

Cette journée, ouverte par Laurent PIETRASZEWSKI, Secrétaire d'État en charge des Retraites et de la Santé au travail, a permis d'aborder les sujets et de répondre aux questions suivantes :

- ▶ **Contexte de la recommandation de bonne pratique** (Dr Corinne PIRON - Direction Générale du Travail).
- ▶ **Les situations d'expositions professionnelles à la silice cristalline, les modalités d'évaluation des expositions et la prévention à mettre en œuvre** (Mme Amandine PAILLAT - Anses).
- ▶ **Les pathologies susceptibles d'être initiées ou aggravées par l'exposition à la silice cristalline** (Pr Christophe PARIS - CHU Rennes).



- ▶ **Quelles affections dépister après exposition professionnelle à la silice cristalline ? Avec quels outils ?** (Pr Jean-Claude PAIRON - Créteil et Pr François LAURENT - CHU Bordeaux).
- ▶ **Comment caractériser l'exposition à la silice cristalline au niveau individuel ?** (Pr Patrick BROCHARD - CHU Bordeaux).
- ▶ **Objectif et contenu d'une visite de suivi de l'état de santé après exposition à la silice cristalline** (Dr Sébastien HULO - CHU Lille).

La journée s'est conclue par une table ronde portant sur les aspects pratiques pour l'équipe de Santé au travail.

Les diaporamas des présentations de cette journée sur la thématique de la silice ont été mis en ligne et sont consultables sur le site Internet de la SFMT dans la rubrique « Archives ». ■

Ressources :

- ▶ Pour consulter les présentations de la journée scientifique de la SFMT du 5 février 2021 : <http://www.chu-rouen.fr/sfmt/pages/news.php>